



SyMEA

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

**SyMEA**

*Syndicat Mixte Escaut et Affluents*

L'eau est un bien commun universel, dont l'accès constitue un droit fondamental. Mais le geste tellement banal désormais pour la plupart d'entre nous, d'ouvrir un robinet pour boire un verre d'eau, ne doit pas nous faire oublier qu'elle est un bien précieux, rare et menacé.

Ressource souvent cachée, car souterraine, l'eau est aussi essentielle que l'air que nous respirons, et la préservation de sa qualité est un enjeu qui nous concerne tous, dès aujourd'hui.

Reprendre en main la gestion de l'eau est faire acte de réappropriation de notre destin local. L'enjeu actuel de l'eau dépasse le seul traitement technique : avec l'évolution de nos modes de vie, en particulier l'urbanisation, l'imperméabilisation des sols et la pollution croissante des milieux aquatiques, nous devons faire face aux dérèglements climatiques majeurs (sécheresse, précipitations) ;

Seule une réponse globale et donc politique doit être apportée, faisons de la gestion de l'eau une grande cause nationale pour nos territoires et les générations actuelles et futures. D'ailleurs la relation, air et eau constitue un enjeu essentiel pour la santé des personnes.

**Georges FLAMENGT**  
**Président du SyMEA**



# SOMMAIRE

|           |                             |      |
|-----------|-----------------------------|------|
| <b>01</b> | Présentation générale ..... | p.4  |
| <b>02</b> | Bureau communautaire.....   | p.5  |
| <b>03</b> | Conseil communautaire.....  | p.6  |
| <b>04</b> | Equipe du SyMEA .....       | p.8  |
| <b>05</b> | Missions du SyMEA .....     | p.9  |
| <b>06</b> | Qu'est ce qu'un SAGE? ..... | p.19 |
| <b>07</b> | SAGE de l'Escaut .....      | p.20 |
| <b>08</b> | SAGE de la Sensée .....     | p.25 |



# BUREAU SYNDICAL

---

Le bureau syndical est composé d'un président, cinq Vice-Présidents et d'un secrétaire:

- M. Georges FLAMENGT, [Président Du SyMEA](#)
- M. Henri QUONIOU , [1er Vice-président, Finances](#)
- Mme Anne GOZE, [2ème Vice-présidente, Communication](#)
- M. Jean-Noël ROCHE, [3ème Vice-président, Relation avec les CLE](#)
- M. Michel VENIAT, [4ème Vice-président, SLGRI et relation avec les EPCI](#)
- M. Moïse DENIZON, [5ème Vice-président, Relation Transfrontalières](#)
- M. Jean François DELATTRE, [Secrétaire du SyMEA](#)



# CONSEIL SYNDICAL

Il est composé de 48 membres titulaires et de 48 membres suppléants.

## Délégués du SyMEA

| Titulaires                                                                                                                                             | Suppléants                                                                                                                                          |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole</b>                                                                                               |                                                                                                                                                     |
| Michael ANIERE<br>Hervé BROUILLARD<br>José DUBRULLE<br>Maurice DESFORGES<br>Anne GOZE<br>Philippe GOLINVAL<br>Philippe BAUDRIN<br>Céline PLATEEL THUIN | Liliane ANDRE<br>Véronique DUPIRE<br>Raymond ZINGRAFF<br>Sandrine LACHAUSSEE<br>Joël GIRONDON<br>Eric HENNIAUX<br>Christophe HECHT<br>Aurore COLSON |
| <b>Communauté de Communes Thiérache Sambre et Oise</b>                                                                                                 |                                                                                                                                                     |
| Patrick DUMON                                                                                                                                          | Jean-Pierre DEGARDEZ                                                                                                                                |
| <b>Communauté de Communes du Pays Vermandois</b>                                                                                                       |                                                                                                                                                     |
| Moïse DENIZON<br>Philippe RICOUR                                                                                                                       | Chrystelle LOCQUET<br>Marcel LECLERE                                                                                                                |
| <b>Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent</b>                                                                                                      |                                                                                                                                                     |
| Jean SAVARY                                                                                                                                            | Max BAILLEUL                                                                                                                                        |
| <b>Communauté d'Agglomération Caudrésis- Catésis</b>                                                                                                   |                                                                                                                                                     |
| Véronique GODELIEZ NICAISE<br>Henri QUONIOU<br>Michel HENNEQUART<br>Bertrand LEFEBVRE<br>André-Marie FORRIERE                                          | Jean-Félix MACAREZ<br>Pierre LAUDE<br>Monique LESNES<br>Jacques OLIVIER<br>Frédéric BRICOUT                                                         |
| <b>Communauté d'Agglomération Porte du Hainaut</b>                                                                                                     |                                                                                                                                                     |
| Michel VENIAT<br>Jean-François DELATTRE<br>Bernard LEBRUN-VENDERMOUTEN<br>Michel QUIEVY<br>Joëlle LEGRAND<br>Ludovic ZIENTEK                           | Isabelle DENIZON<br>Annie AVE DELATTRE<br>Nicolas BOUCHEZ<br>Eric BLONDIAUX<br>Jean-François BURETTE<br>Claude REGNIEZ                              |

| Communauté de Communes du Pays Solesmois                                                                              |                                                                                                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Georges FLAMENGT<br>Yvan BRUNIAU                                                                                      | Didier ESCARTIN<br>Fernand KIK                                                                                    |
| Communauté de Communes Sud Artois                                                                                     |                                                                                                                   |
| Christophe DAMBRINE<br>Sylvie MANECHEZ<br>Sylvie BARBIER                                                              | Philippe LEFORT<br>Jean Claude MAYEUX<br>Danièle TABARY                                                           |
| Communauté d'Agglomération de Cambrai                                                                                 |                                                                                                                   |
| Guy COQUELLE<br>Benoit VAILLANT<br>Gilbert DRAIN<br>Maryvonne RINGEVAL<br>Yvette BLANCHARD<br>Marie-Danièle CHEVALIER | Sylvie LABADENS<br>Jacques DENOYELLE<br>Pascal BRUNIAUX<br>Yves MARECAILLE<br>Daniel POTEAU<br>Jean-Paul BASSELET |
| Communauté de Communes Osartis Marquion                                                                               |                                                                                                                   |
| Alain YuX<br>Jean-Noel ROCHE<br>Annie LEMOINE                                                                         | Pas de suppléants                                                                                                 |
| Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre                                                                     |                                                                                                                   |
| Michel DUVEAUX                                                                                                        | Aurélie WELONEK                                                                                                   |
| Communauté de Communes du Pays de Mormal                                                                              |                                                                                                                   |
| Danièle DRUESNES<br>Philippe SARRAUTE<br>Jean-Baptiste GUIOT<br>Dominique FONTAINE<br>Valérie COCHEZ                  | Yohann LECERF<br>Jean-Marie COUSIN<br>Patrick PIANA                                                               |
| Douaisis Agglo                                                                                                        |                                                                                                                   |
| Nicole DESCAMP-VOTTIER<br>Alain DUPONT                                                                                | Jean-Paul FONTAINE<br>Lisiane DUBUS                                                                               |
| Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois                                                                      |                                                                                                                   |
| Damien BRICOUT                                                                                                        | Murielle ROUSSEL                                                                                                  |
| Communauté Urbaine d'Arras                                                                                            |                                                                                                                   |
| Thierry SPAS<br>Arnold NORMAND                                                                                        | Reynald ROCHE<br>Patrick LEMAIRE                                                                                  |

# L'ÉQUIPE DU SYMEA

---



Audrey LIEVAL

Directrice du SyMEA et  
Coordinatrice SAGE Escaut  
audrey.lieval@symea.net

Séverine RAMETTE jusqu'en juin  
2024, arrivée au 1er octobre 2024  
de Thomas BULTÉ  
Coordinateur SAGE Sensée  
thomas.bulté@symea.net

Jessica TACLET

Secrétaire administrative et  
comptable du SyMEA  
contact@symea.net

Marie PARENT

Chargée de communication  
marie.parent@symea.net

Benjamin LUNVEN

Sigiste  
benjamin.lunven@symea.net

Catherine GLINEUR

Agent d'entretien

# MISSIONS DU SYMEA

Les missions du syndicat Mixte définies dans ses statuts sont les suivantes:

**1**

Mission de structure porteuse de l'élaboration et de la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Escaut en application des décisions issues de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Escaut

Le syndicat mixte constitue le support institutionnel de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE de l'Escaut et du SAGE Sensée. A ce titre, il assure, en mettant en œuvre les décisions de la CLE :

- la mission d'animation des SAGE en tant que secrétariat administratif et technique de la CLE,
- la maîtrise d'ouvrage des études nécessaires à l'élaboration des SAGE,
- la conception des supports de communication des CLE et de promotion des SAGE pour informer et sensibiliser les maîtres d'ouvrage locaux et le public
- le suivi de l'élaboration et de la mise en œuvre des SAGE par la conception et la mise à jour d'un tableau de bord.

**2**

Mission de coordination des actions sur le bassin versant et de conseil auprès des intercommunalités et des communes

Le syndicat mixte joue un rôle de moteur et de coordination des actions des collectivités locales afin de favoriser la prise en compte par celles-ci des enjeux de protection de l'eau et des milieux naturels tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre des SAGE de l'Escaut et de la Sensée. Pour cela il:

- peut, dans un souci de cohérence, être associé aux opérations et actions menées par les collectivités locales du bassin versant, en matière de gestion et d'utilisation de la ressource en eau, des milieux aquatiques et des zones humides ;
- assure le conseil, l'appui technique et juridique, sur demande des collectivités ;
- facilite et promeut les réseaux d'échanges ;

### 3

Mission de maîtrise d'ouvrage pour :

- Les travaux d'aménagement et de gestion des eaux, relevant de la solidarité de bassin :
- Le syndicat mixte peut décider, au cas par cas, de prendre en charge les travaux relevant de la solidarité de bassin en vertu d'un mandat de maîtrise d'ouvrage d'opération structurante présentant un intérêt de bassin.
- **Les opérations d'amélioration des connaissances :**

Le syndicat mixte peut créer sous son autorité des réseaux de mesure, d'observation et de suivi (qualité des eaux, milieux...) dans un objectif d'amélioration des connaissances et d'information.

### 4

Mission de coopération inter-SAGE

Le syndicat mixte s'investit afin de faire émerger une coopération avec les structures porteuses des SAGE limitrophes (Scarpe, Sensée, Sambre, Haute Somme et Somme Aval et Cours d'eau côtiers).

### 5

Mission de coopération transfrontalière

Le syndicat mixte s'investit afin de faire émerger une coopération transfrontalière pour l'aménagement et la gestion des eaux du bassin de l'Escaut avec les structures belges et néerlandaises correspondantes.

Le Syndicat Mixte de l'Escaut a aussi été chargé du portage de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation Escaut-Sensée (SLGRI), en collaboration avec la DDTM du Nord.

## SITUATION ADMINISTRATIVE 2024

**Le Syndicat est constitué des collectivités territoriales suivantes :**

- La Communauté de Communes Thiérache Sambre et Oise
- La Communauté de Communes Pays du Vermandois
- La Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut
- La Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole
- La Communauté d'Agglomération du Caudrésis Catésis
- La Communauté de Communes du Pays Solesmois
- La Communauté de Communes du Sud Artois
- La Communauté de Communes Osartis Marquion
- La Communauté d'Agglomération de Cambrai
- La Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre
- La Communauté de Communes du Pays de Mormal
- Douaisis Agglo
- La Communauté Urbaine d'Arras
- La Communauté de Communes de Campagne de l'Artois
- La Communauté de Communes de Cœur d'Ostrevent

## SITUATION FINANCIERE 2024

Les recettes 2024

Les Financement par EPCI adhérentes

| Intercommunalités du SyMEA                            | Participation totale |
|-------------------------------------------------------|----------------------|
| Communauté de Communes de la Thiérache Sambre et Oise | 2 090.62 €           |
| Communauté de Communes du Pays du Vermandois          | 7 575.70 €           |
| Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent            | 3 445.86 €           |
| Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut     | 37 432.52 €          |
| Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole  | 49 372,61€           |
| Communauté d'Agglomération de Cambrai                 | 40 443.61 €          |
| Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis       | 21 586,12€           |
| Communauté de Communes du Pays Solesmois              | 21 586,12€           |
| Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre  | 2 215,62€            |
| Communauté de Communes Sud Artois                     | 42 006.23 €          |
| Communauté de Communes Osartis Marquion               | 41 635,65€           |
| Communauté de Communes du Pays de Mormal              | 19 532,68€           |
| Douaisis Agglo                                        | 17 656,22€           |
| Communauté de Communes de Campagne de l'Artois        | 2 718,65€            |
| Communauté Urbaine d'Arras                            | 16 376,13€           |
| <b>TOTAL</b>                                          | <b>310 166.16 €</b>  |

## EFFECTIFS DE L'ANNÉE 2024

| ANNÉE 2024   | TITULAIRE | CDI | CDD      |
|--------------|-----------|-----|----------|
| A            | 1         |     |          |
| B            | 0         |     | 3        |
| C            | 2         |     |          |
| <b>TOTAL</b> | <b>3</b>  |     | <b>3</b> |

### COMPOSITION DU PERSONNEL:

- une directrice et coordinatrice SAGE Escaut : Audrey LIEVAL (Fonctionnaire titulaire)
- une secrétaire administrative et comptable: Jessica TACLET (Fonctionnaire titulaire)
- un coordinateur SAGE Sensée : poste occupé par Séverine RAMETTE jusqu'en juin 2024, arrivé de Thomas BULTÉ en Octobre 2024 (CDD)
- une chargée de Communication : Marie PARENT (CDD)
- un sigiste : Benjamin LUNVEN (CDD)
- une adjointe technique en charge du ménage des locaux : Catherine GLINEUR

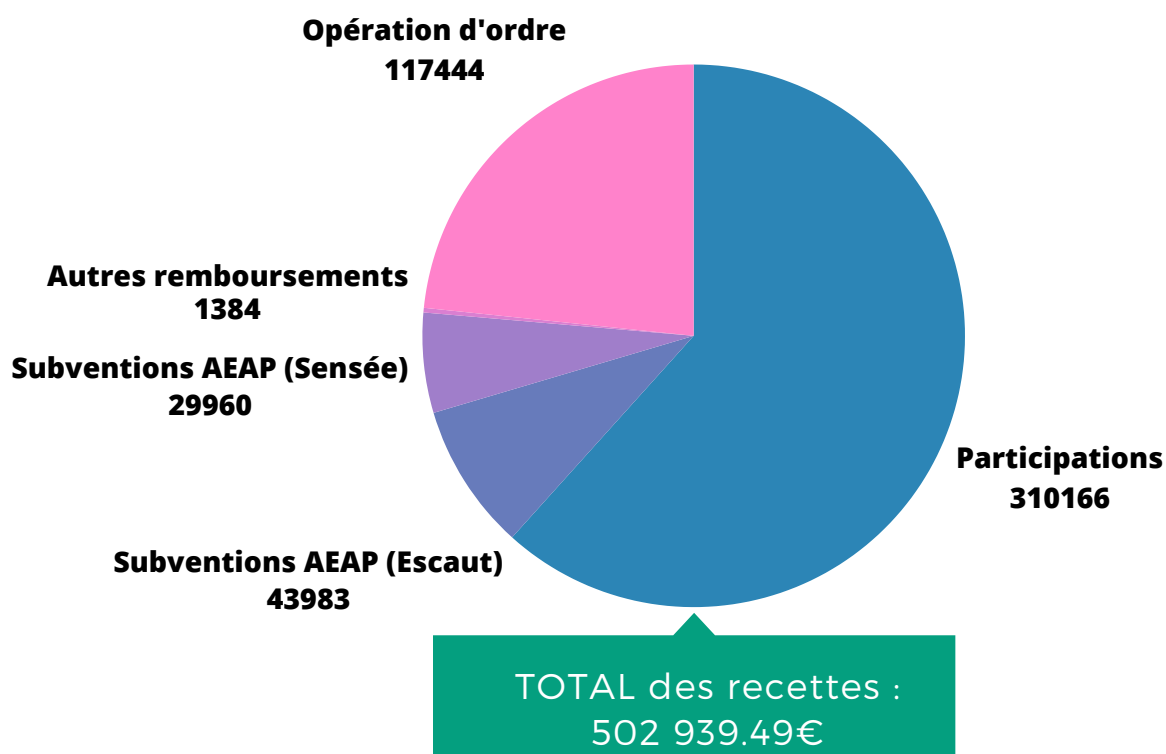
## BILAN DE L'ACTIVITÉ DU SYMEA

Pour rappel, l'activité du SyMEA est presque purement administrative et financière. En effet, la sensibilisation du territoire est régie par les Commissions Locales de l'Eau.

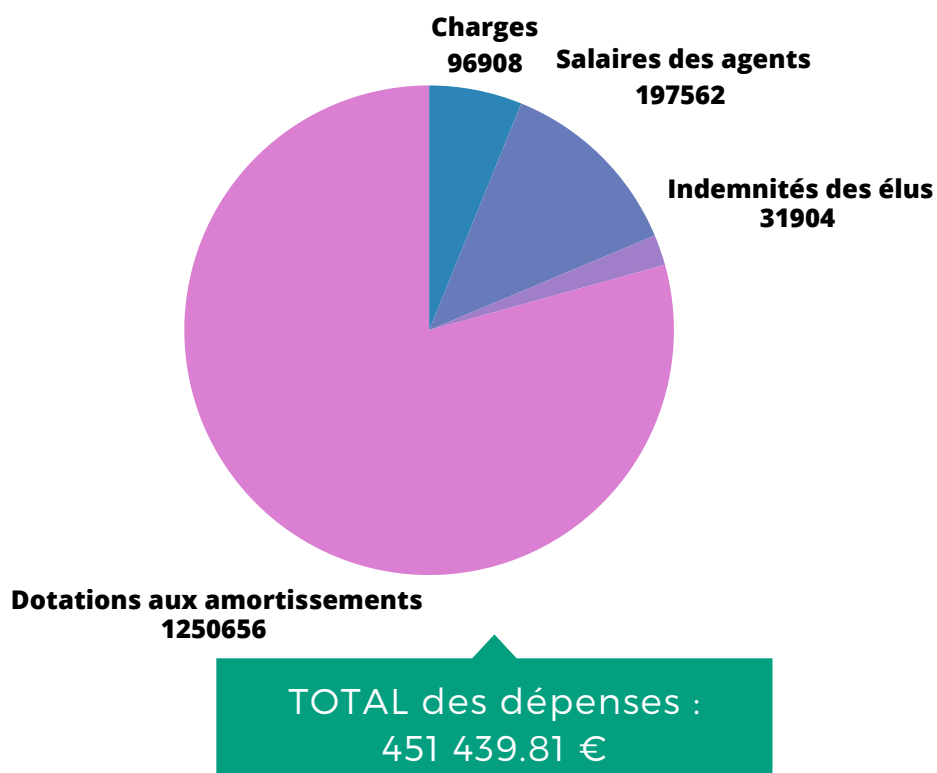
## SITUATION FINANCIERE 2024

### SECTION FONCTIONNEMENT:

#### Bilan des recettes:



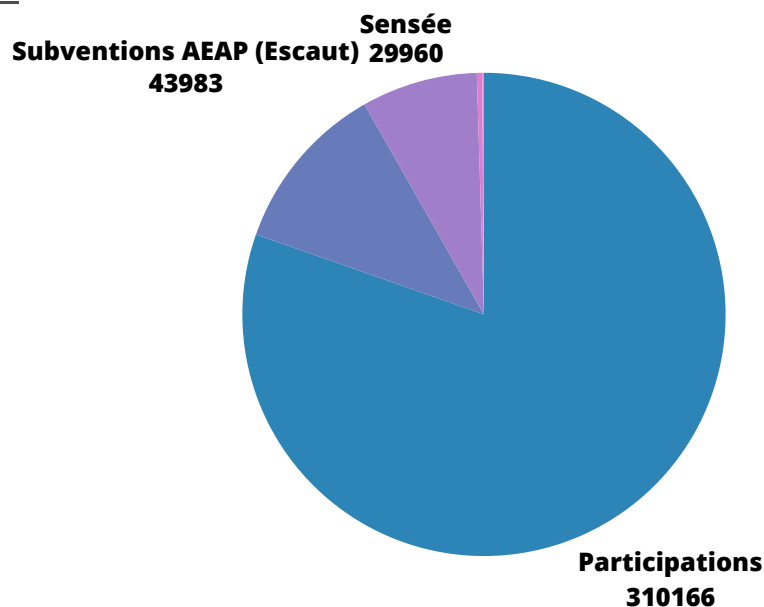
#### Bilan des dépenses:



## SITUATION FINANCIERE 2024 SANS LES OPÉRATIONS D'ORDRES

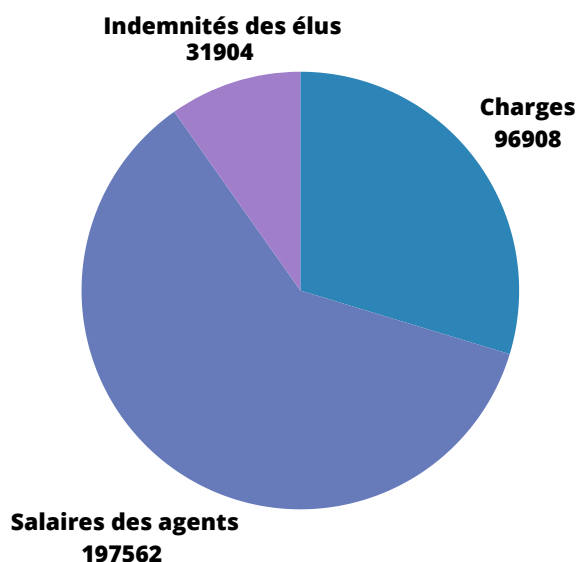
### SECTION FONCTIONNEMENT:

#### Bilan des recettes:



**TOTAL des recettes :**  
385 939.49€

#### Bilan des dépenses:



**TOTAL des dépenses :**  
334 439.81€

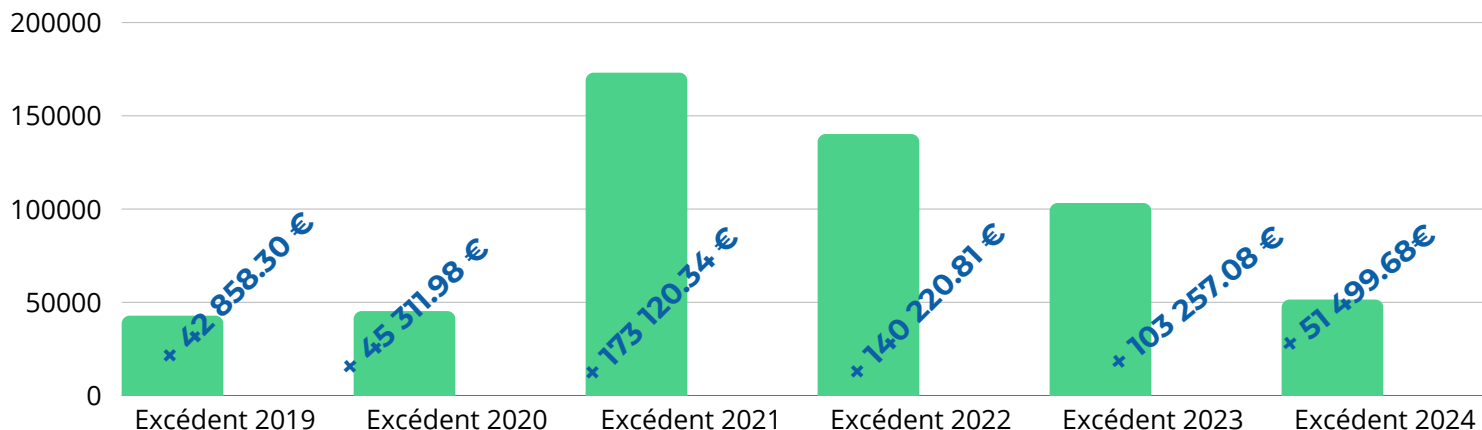
Nous rappelons que les opérations d'ordres pour un montant de 117 000.00 €, concerne la neutralisation des amortissements pour les travaux réalisés sur le décanteur de Tortequesne. Le SyMEA réalise une opération blanche en optant pour la neutralisation des amortissements.

## SITUATION FINANCIERE 2024

RECETTES FONCTIONNEMENT : 502 939.49 €

DEPENSES FONCTIONNEMENT : 451 439.81 €

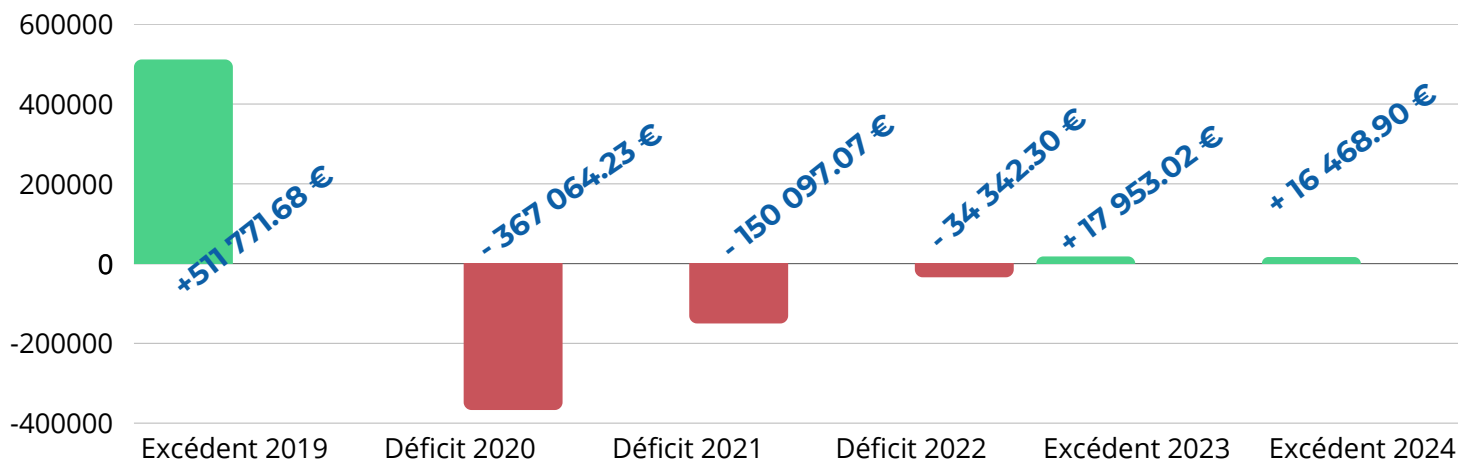
### REPORT SECTION FONCTIONNEMENT:



RECETTES INVESTISSEMENT : 151 279.90 €

DEPENSES INVESTISSEMENT : 134 811.00 €

### REPORT SECTION D'INVESTISSEMENT:



### Bilan financier clôture exercice 2024

Excédent de fonctionnement clôture exercice 2024: + 494 757.37 €

Déficit d'investissement clôture exercice 2024 : - 5 310.00 €

Résultat global clôture exercice 2024 489 447.37 €

L'excédent capitalisé de 489 447.37 € permettra de financer les études prévues sur les SAGE de la Sensée et de l'Escaut.

## LES RÉUNIONS DU COMITÉ SYNDICAL

### **Le Comité syndical s'est réuni à 5 reprises en 2024 :**

- Le 16 Janvier pour la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire
- Le 22 Février pour le vote du budget
- Le 27 juin pour le vote du Rapport d'activités 2023
- Le 19 Septembre pour la désignation de l'AMO pour la l'étude HMUC du SAGE Sensée.
- Le 16 Décembre pour voter les participations financières des EPCI.

## Les délibérations de 2024 :

| Numéro   | Dates      | Objet                                                                                                            |
|----------|------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2024-001 | 16/01/2024 | Financement 2024 par intercommunalités                                                                           |
| 2024-002 | 16/01/2024 | Rapport d'Orientation budgétaire 2024                                                                            |
| 2024-003 | 16/01/2024 | Délibération chèques ou cartes cadeaux                                                                           |
| 2024-004 | 16/01/2024 | Autorisation d'engagement de dépenses comptes 6232 et 6234                                                       |
| 2024-005 | 22/02/2024 | Compte administratif 2023                                                                                        |
| 2023-006 | 22/02/2024 | Compte de Gestion 2023                                                                                           |
| 2023-007 | 22/02/2024 | Affectation du résultat 2023                                                                                     |
| 2023-008 | 22/02/2024 | Budget Primitif 2024                                                                                             |
| 2024-009 | 22/02/2024 | Règlement Intérieur du Comité Syndical du syMEA                                                                  |
| 2024-010 | 27/06/2024 | Compte Administratif 2023 correction                                                                             |
| 2024-011 | 27/06/2024 | Décision Modificative Budgétaire numéro 1                                                                        |
| 2024-012 | 27/06/2024 | Élection d'un représentant de la CLE SAGE SENSEE                                                                 |
| 2024-013 | 27/06/2024 | Rapport d'Activité 2023                                                                                          |
| 2024-014 | 19/09/2024 | AMO pour la réalisation de l'étude HMUC SAGE SENSÉE                                                              |
| 2024-015 | 16/12/2024 | Rapport d'Orientation budgétaire 2025                                                                            |
| 2024-016 | 16/12/2024 | Financement 2025 par intercommunalités                                                                           |
| 2024-017 | 16/12/2024 | Délibération fixant les taux de promotion pour les avancements de grade                                          |
| 2024-018 | 16/12/2024 | Délibération instaurant les lignes directrices de gestion                                                        |
| 2024-019 | 16/12/2024 | Création poste ingénieur principal                                                                               |
| 2024-020 | 16/12/2024 | Délibération autorisant le recours au contrat d'apprentissage                                                    |
| 2024-021 | 16/12/2024 | Modification de la délibération numéro 2017/005 du 02 Mars 2027 participation à la protection sociale des agents |

# LE SAGE

## QU'EST CE QU'UN SAGE?

La France, en conformité avec la Directive cadre européenne sur l'eau, a approuvé 12 plans de gestion «SDAGE» (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) fixant pour 6 ans les orientations pour atteindre un «bon état des eaux».

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), est le document de planification décliné à l'échelle d'une unité géographique cohérente qui fixe des orientations générales et dispose d'une portée juridique importante (opposabilité aux tiers, liens de compatibilité avec les documents d'urbanisme locaux).

## LE SAGE EST CONSTITUÉ:



d'un Plan d'Aménagement  
et de Gestion Durable  
(PAGD),

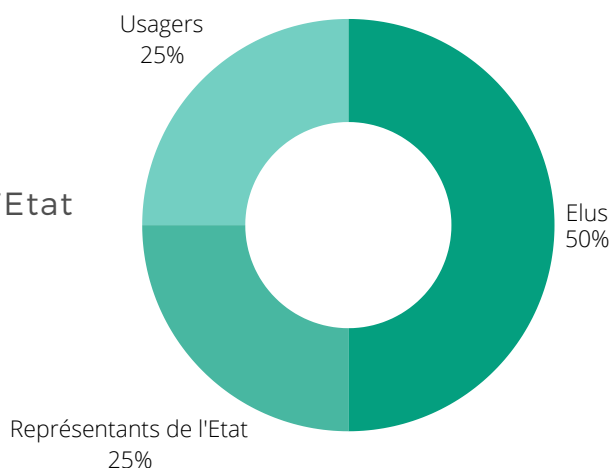


d'un règlement,

La Commission Locale de l'Eau (CLE) est une instance de pilotage du SAGE.

## LA CLE:

- d'un collège d'élus
- d'un collège d'usagers
- d'un collège de représentants de l'Etat

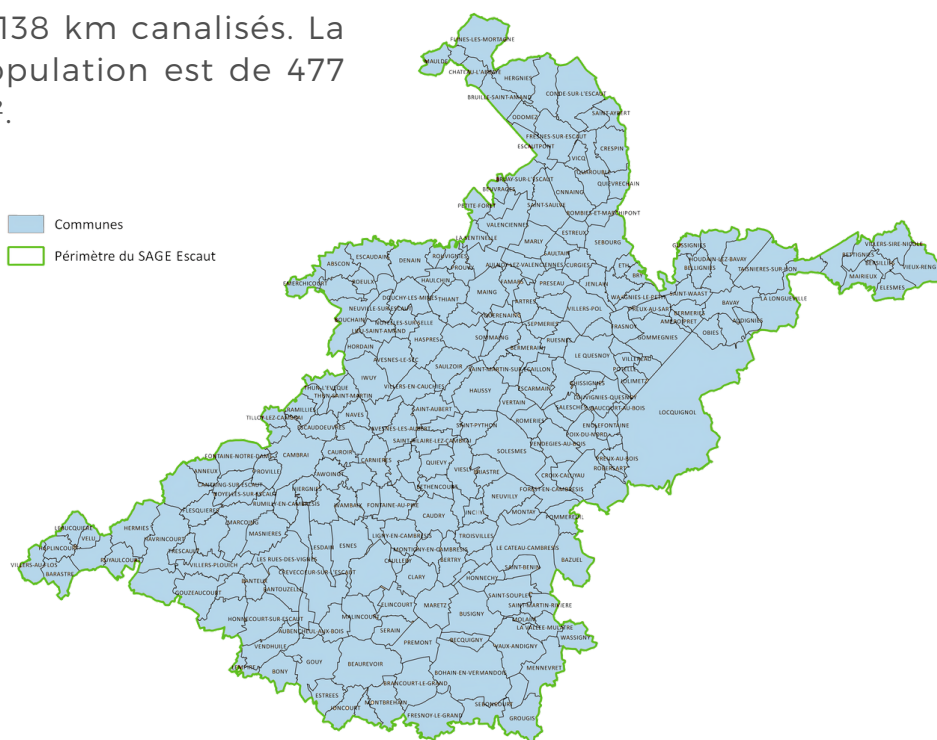


# LE SAGE DE L'ESCAUT

## LE BASSIN DE L'ESCAUT

L'Escaut est un fleuve transfrontalier qui prend sa source à Gouy, dans l'Aisne à une altitude de 97m, traverse la Belgique et se jette en Mer du Nord à Flessingue (Vlissingen en néerlandais) au Pays-Bas. Son bassin versant total est d'une superficie d'environ 21860 km<sup>2</sup> et abrite environ 10 000 000 habitants. Il couvre un linéaire de 350 km dont 138 km canalisés. La densité de population est de 477 habitants/km<sup>2</sup>.

Ses principaux affluents sont la Sensée, la Scarpe, la Lys, la Haine, la Dendre et le Rupel. Le bassin versant de l'Escaut représente une grande partie du bassin Artois-Picardie. Par ailleurs, l'aspect transfrontalier du bassin versant de l'Escaut est un point important à prendre en compte au sein du SAGE.



Le territoire du SAGE de l'Escaut a été défini par arrêté préfectoral du 9 juin 2006. Il comprend la partie française du fleuve et le bassin en rive droite. Les principaux affluents de rive gauche, la Sensée et la Scarpe, font l'objet de SAGE indépendant.

La CLE a été installée le 26 Septembre 2011 et est présidée par Georges FLAMENGT.

Afin de préparer les travaux de la CLE, il a été constitué un bureau composé d'un Président, 5 Présidents de commissions thématiques et 5 autres co-animateurs de commissions; des représentants du collège des usagers et des représentants du collège des services de l'Etat.

### LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Elles sont au nombre de 5, correspondant aux 5 enjeux du SAGE:



#### **Commission 1: Reconquérir les milieux aquatiques**

- **Président : Henri QUONIOU (AM59 – Saint Souplet)**
- **Co-animateur : Benoît GALLET (CEN HdF)**



#### **Commission 2 : Maîtriser les ruissellements et lutter contre les inondations**

- **Président : Didier ESCARTIN (CCPS)**
- **Co-animateur : Pascal BRUNIAUX (AM 59 – Villers-Plouich)**



#### **Commission 3 : Améliorer la qualité des eaux**

- **Président : Michel VENIAT (CAPH)**
- **Co-animateur : Jean-Pierre MAZINGUE (CCPM)**



#### **Commission 4 : Gérer la ressource en eau souterraine**

- **Président : Paul RAOULT (SIDENSIAN)**
- **Co-animateur : Jean-Jacques MEURANT (Chambre d'Agriculture)**



#### **Commission 5 : Assurer la mise en place d'une gouvernance et une communication efficaces pour la mise en œuvre du SAGE**

- **Président : Anne GOZE (AM 59 – Aulnoy-lez-Valenciennes)**
- **Co-animateur : Philippe LOYEZ (AM 59 – Noyelles-sur-Escaut)**

## QUELQUES ACTIONS DU SAGE DE L'ESCAUT EN 2024

### Les Réunions de la CLE et des commissions:

En 2024, la CLE s'est réunie :

- le 28 Mars (CLE élargie) pour une présentation de l'étude des volumes mobilisables
- Le 2 juillet réunion de CLE présentation du Projet Agristo.

**Les CLE ont été filmées et sont disponibles, ainsi que les présentations, sur le site internet du SAGE : [www.sage-escaut.fr](http://www.sage-escaut.fr)**



Il y a eu également des commissions thématiques :

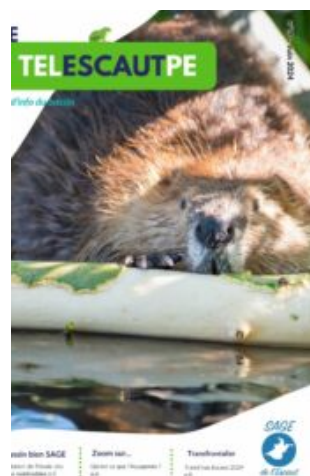
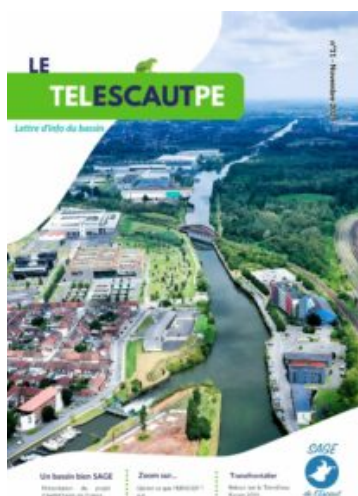
- la commission 4 s'est réunie le 20 mars, à Proville, pour la présentation de "CLIM EAU'FIL", par la chambre d'agriculture des Hauts-de-France



- la commission 2 s'est réunie le 17 octobre, conjointement à la commission érosion du SAGE Sensée

### TELESCAUTPE

En 2024, deux TELESCAUTPE ont été édités, en juin et en décembre, ils sont disponibles sur le site internet du SAGE.



### Projet "Faisons barrage aux OFNI"

Le SyMEA a été sélectionné par la fondation du crédit agricole pour son projet "Faisons barrage aux OFNI".

Le projet se résume par la mise en place de barrages flottants dans un cours d'eau, permettant de collecter les déchets (canettes, bouteilles plastiques, mégots, sachets...) emportés par le courant.

Un ramassage des déchets est ensuite organisé avec les riverains 3 semaines après la pose du barrage pour nettoyer ce qu'il a accumulé.

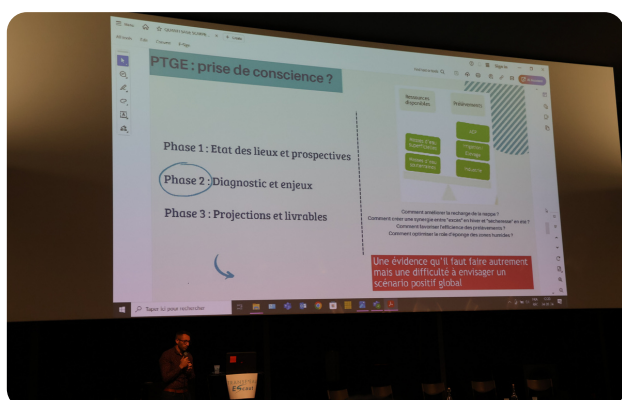
**En 2024 le barrage aux OFNI a été installé à Escarmain, Marly, Rombies-et-Marchipont et Crespin.**



# Transf'eau

Le 24 Septembre 2024, une nouvelle journée Transf'eau en partenariat avec le contrat de Rivière Escaut Lys a été organisée à L'imaginaire à Douchy-les-Mines sur le thème de la gestion de l'eau en période de sécheresse. Environ 70 personnes se sont déplacée à cette rencontre.

Toutes les présentations de la journée sont disponibles sur le site internet dédié :  
<http://www.transfeau-escaut.com/>



# LE SAGE DE LA SENSÉE

## LE BASSIN DE LA SENSÉE

Situé sur le bassin hydrographique Artois-Picardie, le bassin versant de la Sensée d'une superficie de 857 km<sup>2</sup> et comptant environ 107 000 habitants, est placé à cheval sur deux départements : celui du Nord (25.8 % du bassin versant) et celui du Pas-de-Calais (74.2 %). Il s'inscrit dans un quadrilatère formé par les agglomérations d'Arras, Douai, Cambrai et Bapaume (seule cette dernière est inscrite dans le périmètre du SAGE).

Le territoire est un bassin rural avec une population répartie de manière hétérogène avec une partie plus peuplée au niveau de la vallée humide.

Le bassin versant compte 134 communes dont 97 dans le Pas-de-Calais et 37 dans le Nord. Ces communes sont regroupées en 4 communautés de communes, 3 communautés d'agglomération et une communauté urbaine.

Le bassin versant de la Sensée est constitué dans sa partie sud d'un plateau crayeux (altitude variant de 135 à 35 m) incliné vers le nord suivant une pente très faible, sillonné par des vallées, aujourd'hui sèches, qui présentent des pentes de versant pouvant atteindre 6%. Ces vallées sont en général dépourvues de couverture végétale.

Les butes boisées et les crêtes culminent souvent à 80 m et aboutissent directement dans les vallées en moyenne 20 à 30 m plus bas, et cela sans zone de transition.

Dans la partie septentrionale du plateau, les vallées s'élargissent et les apports d'eau de source (nappe de la craie) donnent naissance à la zone la plus humide et verdoyante, celle des étangs et des marais de la Sensée.

Le paysage découvert des plateaux agricoles contraste avec cette bande verte marécageuse de la vallée, qui constitue le patrimoine naturel fort du bassin.



### LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Elles sont au nombre de 4, correspondant aux 4 enjeux du SAGE:



#### **Commission 1 : Protection et gestion de la ressource en eau**

- **Président: Monsieur Alain DUPONT, Maire de Brunémont**
- **85 membres**



#### **Commission 2: cours d'eau et milieux aquatiques**

- **Président : Monsieur Philippe DUBUS, Maire de HAUCOURT**
- **75 membres**



#### **Commission 3 : Maîtrise et limitation des risques liés à l'eau**

- **Président: place vacante**
- **125 membres**



#### **Commission4: Information et communication**

- **Président: Monsieur André LEPRETRE, Maire de Wavrechain-sous-Faulx**
- **40 membres**

## LES ACTIONS DU SAGE DE LA SENSÉE EN 2024

### Les Réunions de la CLE et des commissions:

- Le 15 Février 2024 (CLE élargie) CLE CANAL SEINE NORD EUROPE.



En Juin 2024, l'étude HMUC a été présentée lors d'une réunion.

Lancement de l'assistance à Maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de l'étude HMUC, c'est le cabinet d'étude IXSANE qui réalise l'étude pour un montant de 35 400 € TTC.

L'étude Hydrologie, Milieux, Usages, Climat (HMUC) devrait être lancée en fin d'année 2025.

### LES ACTIONS DU SAGE DE LA SENSÉE EN 2024

#### LE SENSEE MAG

En 2024, le SENSÉE MAG a été édité en Novembre, il est disponibles sur le site internet du SAGE.



#### NETTOYAGE DES DÉCHETS

Dans le cadre de l'opération « Hauts-de-France Propre », le SAGE de la Sensée a participé au ramassage sur la commune de Paillencourt le 16 Mars 2024.



#### RÉALISATION D'UNE VIDÉO

une vidéo est en cours de réalisation par « Les Itinérantes » pour évoquer les enjeux du SAGE de la Sensée et sensibiliser les acteurs du territoire de l'importance de la préservation de la ressource en eau.

A cause d'un temps particulièrement pluvieux depuis mars 2024, certaines prise de vues ont décalée le planning établi et reporte la finalisation de la vidéo à début 2025.

Les interviews, fil rouge de la vidéo, ont pu être réalisée avec la participation du Président du SAGE, M. BEAUCHAMP Charles et de la vice-présidente de la commission érosion, Mme LABADENS Sylvie.





**SyMEA**

*30 avenue de Saint-Amand  
59300 Valenciennes  
<https://symeas.net/>*